FICHE 3

FICHE ACTION DU PROJET D'ÉCOLE 2016 - 2020

Axe retenu : Axe 1 les méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

École ou RPI :

Année scolaire :

Circonscription :

Axe 1 Axe 2

Intitulé de l'action : Appropriation du projet de l'AS par ses différents membres, en particulier les élèves

Compétence du socle concernée :
Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer : participer à des échanges dans des situations diversifiées, favorisant les interactions sociales
Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre : coopérer et réaliser des projets à moyen terme pour les élèves de l'école ou du secteur
Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen : débattre, argumenter, émettre des conjectures et des réfutations simples, résoudre des problèmes
Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
Remplir des rôles et des statuts différents
Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques : s'impliquer dans la vie de l'école, coopérer

Compétences spécifiques visées :
Se sentir membre de la collectivité école : S'investir pour la collectivité au titre de l'AS d'école
Culture de l'engagement (EMC) :

- S'impliquer dans la vie scolaire ;
- Coopérer en vue d'un objectif commun ;
- Prendre des responsabilités dans l'école.

Descriptif de l'action :
Faire vivre l'AS d'école de manière spécifique à l'école en impulsant la pratique associative dans le cadre du temps de classe, des APC, des temps périscolaires.

Critères d'évaluation retenus :
Implication des élèves en particulier par la mise en place d'un bureau d'enfants élus
Mise en œuvre de projets en particulier sportifs par les élèves avec l'appui des enseignants et de parents